



Paris, le 06 juillet 2021

4^{ème} édition du Prix « Jeunes chercheurs en finance verte »

La Banque de France a créé en 2018 le Prix « Jeunes chercheurs en finance verte » - dans le but de promouvoir la recherche dans cette discipline nouvelle. Dès septembre 2021, l'appel à candidature sera publié pour participer à cette 4^{ème} édition.

Ce prix permet à de jeunes chercheurs en Finance Verte détenteurs d'un doctorat et affiliés à une université et/ou institution française(s) un soutien pour des projets de recherche nouveaux ou en cours dans le domaine de la finance verte. Ce soutien prend la forme d'un financement, à hauteur de 3 000 euros.

Pour cette quatrième édition, la Banque de France introduit deux principaux changements à ses critères de sélection :

- Le Prix s'adressera désormais aux détenteurs d'un Doctorat, âgés de moins de 40 ans idéalement, qui sont affiliés à une université et/ou une institution académique française(s), ainsi qu'aux étudiants inscrits en thèse mais n'ayant pas encore soutenu leur thèse dès lors que la date de la soutenance est fixée ;
- Le Prix récompensera désormais un Lauréat sur la base d'une sélection d'articles déjà publiés ou sous revue (note : le Prix récompensait précédemment un Lauréat sur la base d'un projet de recherche envisagé).

Comme les années précédentes, le Prix sera remis lors d'une conférence académique organisée par la Banque de France avant fin 2021.

L'appel à candidature sera publié dans le courant du mois de septembre 2021.

Retrouvez la liste des lauréats des précédentes éditions sur le site de la Banque de France, ainsi que l'ensemble des informations sur ce prix [ici](#).

Contact Presse :

Service de la Communication externe : 01 42 92 39 00 – presse@banque-france.fr

Pourquoi la Banque de France a-t-elle voulu créer ce prix ?

La transition vers une économie zéro émission nette de carbone, compatible avec l'objectif d'un réchauffement planétaire « nettement en dessous de 2°C » tel qu'indiqué dans l'Accord de Paris, et la promotion d'une croissance durable et respectueuse de l'environnement figurent parmi les principaux défis de notre temps.

Si la responsabilité première en matière de politique climatique revient aux gouvernements (engagement vers la neutralité carbone, politiques sectorielles, fiscalité, etc.), l'action climatique de tous les acteurs publics et privés est nécessaire. Ainsi, les banques centrales et les superviseurs doivent agir au titre de leur mandat, en particulier, en matière de stabilité financière et de stabilité des prix. Ces autorités peuvent également encourager le développement de la finance durable à travers des actions en matière d'investissement responsable et de recherche, c'est pourquoi la Banque de France a souhaité créer le prix jeunes chercheurs.

A propos de la Banque de France

Institution indépendante, la Banque de France a trois grandes missions : la stratégie monétaire, la stabilité financière, les services à l'économie. Elle contribue à définir la politique monétaire de la zone euro et la met en œuvre en France ; elle contrôle banques et assurances et veille à la maîtrise des risques ; elle propose de nombreux services aux entreprises et aux particuliers.

Visitez notre site Internet www.banque-france.fr

Suivez nous    

Contact Presse :

Service de la Communication externe : 01 42 92 39 00 – presse@banque-france.fr